



Garde d'enfant suite à séparation sans mariage ni pacs

Par **canellarock**, le **22/03/2011** à **21:10**

Bonjour,

Je me suis séparée du papa de ma fille en 2006, il m'a dit à l'époque de garder notre fille car il ne se sentait pas à la hauteur dans les cas où elle serait malade.

Je suis partie car je déprimais de vivre à Orléans et lui ai demandé auparavant pendant plus d'un an qu'on parte et que l'on déménage ensemble. Il a refusé car il ne voulait pas quitter son emploi.

J'ai trouvé un nouvel emploi qui me permettait de voir ma fille et de m'en occuper mieux à la M.N.H. sur Montargis (22 jours de RTT, horaires variables, meilleur salaire,...).

De novembre 2006 à avril 2009 nous avons appliqué la garde suivante :

- semaine chez moi, 1 week end sur 2 chez son papa et vacances partagées.

Il a rencontré sa compagne et ont souhaité s'installer sur la même commune que moi (Villemandeur) entre mars et avril 2009, elle souhaitait devenir infirmière pour un cabinet libéral sur Montargis plutôt que de rester infirmière sur Orléans. Nous avons donc profité pour que ma fille Loane voit plus son papa.

J'ai proposé à son papa, tout en gardant le plus de jours de garde chez moi, d'approcher la garde alternée, c'est à dire environ 1 semaine sur 2.

Il participe sur les factures importantes, je garde à ma charge la Mutuelle, la Responsabilité civile, l'assurance scolaire, les frais médicaux et des frais divers.

C'est moi qui m'occupe des activités sportives de ma fille, natation et maintenant équitation. Son père ne l'emmène pas chez le médecin au besoin, c'est moi qui l'y emmène lorsqu'elle rentre. Il n'a jamais accepté ma carte vitale et ma carte de mutuelle lorsque ma fille avait

besoin d'aller chez le médecin dans la semaine où il la gardait (migraineuse, mal au ventre, rhumes,...).

Il prépare un dossier pour demander la garde complète de ma fille, en insistant sur le fait qu'ils sont pacsés, qu'ils ont acheté un logement ensemble, qu'ils ont un autre enfant ensemble.

Je vais certainement changer d'emploi pour suivre mon conjoint (mutation), une offre sur Clermont Ferrand très avantageuse et qui me laissera encore plus disponible pour ma fille.

Choix de collèges et lycées + important et à proximité donc, contrairement à Montargis, pas besoin qu'elle s'éloigne de son foyer pour ses études. Je cherche un meilleur cadre de vie pour une famille.

J'ai des projets de pacs mais rien est encore fait.

J'ai proposé le retour à l'ancien système.

Comment le prévenir (lettre recomm. + contenu) ?

Comment partir sans être accusée d'avoir "enlevé" ma fille ?